

BREVET D'INVENTION.

XV. — Éclairage, chauffage, réfrigération, ventilation.

N° 381.855

3. — COMBUSTIBLES SOLIDES, LIQUIDES ET GAZEUX.

Procédé pour l'extinction et le transport du coke chaud.

Raison sociale : ADOLF BLEICHERT & C^o résidant en Allemagne.

Demandé le 30 août 1907.

Délivré le 22 novembre 1907. — Publié le 23 janvier 1908.

La présente invention a pour objet un procédé et un appareil pour l'extinction et le transport du coke chaud. Elle consiste à extraire le coke incandescent, aux divers points
5 de la batterie de fours, directement, dans un wagonnet d'extraction plongé dans l'eau et, grâce à ce wagonnet, à transporter au point choisi pour le dépôt le coke aussitôt éteint; on évite ainsi les transbordements multiples aux
10 quels il fallait se livrer autrefois. L'exécution du procédé se fait entièrement d'une façon mécanique, en employant un récipient spécial transportable, recevant le coke et un réservoir d'extinction distinct du premier, ce dernier
15 réservoir est également mobile et peut être disposé directement sous les cornues. Au dessin, un type d'exécution donné à titre d'exemple représente le dispositif employé : la
20 fig. 1 est une vue de face, la fig. 2 une vue latérale, et les fig. 3 et 4 représentent le récipient de transport en plus grande échelle et muni d'un égouttoir.

Devant les cornues *a*, est disposée à une certaine hauteur une voie de roulement constituée par des rails *b* sur lesquels, à l'aide
25 de galets *c*, peut se déplacer un réservoir à eau *d*. Parallèlement à cette voie de roulement *b* du réservoir à eau *d*, a été prévu au-dessus des cornues *a* un rail de roulement
30 de construction appropriée et qui sert de voie de roulement à un wagonnet suspendu *f*,

pourvu lui-même d'un treuil *g* permettant d'abaisser le récipient de charge *h* à un endroit quelconque et de le relever ensuite. Ce récipient collecteur *h*, dont les dimensions doivent
35 correspondre à celles du réservoir à eau *d*, comporte des parois ajourées, ou bien est constitué en treillis métallique; pour empêcher que l'eau retenue dans le récipient *h* s'égoutte sur le plancher lorsque ce récipient se met en
40 marche, on munit celui-ci d'un égouttoir *i* en matière appropriée. Cet égouttoir peut être fixé aux côtés du récipient de transport, au moyen de tiges *k* pouvant pivoter autour de pivots *l*. Pendant la translation du récipient à
45 charge, cet égouttoir *i* sera abaissé (fig. 3) tandis qu'on le relèvera lors de la submersion du récipient *h* dans le réservoir à eau *d*, comme indiqué à la fig. 4.

Supposant qu'il y ait à extraire le coke
50 d'une cornue déterminée : on pousse alors devant la cornue correspondante le bassin *d* rempli d'eau jusqu'à un certain niveau. Puis on fait mouvoir le wagonnet suspendu *f* à vide, lequel glisse sur les rails *c* qui courent sur
55 toute la longueur de la batterie de fours. Ledit wagonnet roule ainsi jusqu'au point où l'on veut extraire le coke; on dégage alors d'un coup sec le récipient *h* qui s'abaisse et s'enfonce dans le réservoir à eau *d*; pendant cet abaisse-
60 ment du récipient *h*, l'égouttoir *i* s'élèvera et viendra se poser sur la voie de roulement *b*,

Les parois de la caisse du wagonnet étant en treillis métallique ou en tôle ajourée, ladite caisse se remplira complètement d'eau. Si, maintenant, on décharge le coke de la cornue
 5 considérée, celui-ci vient tomber dans la caisse *h*, où il s'éteint aussitôt. La vidange des cornues une fois achevée et le coke éteint, la caisse du wagonnet n'est extraite du réservoir à eau *d* à l'aide du treuil *g* prévu sur le wagon-
 10 net suspendu *f*, et élevée ainsi à la hauteur nécessaire pour le transport, tandis que l'égouttoir *i* est ramené en même temps sous le fond du récipient *h*. Le wagonnet est alors conduit au lieu de dépôt où il dépose son charge-
 15 ment.

RÉSUMÉ :

1° Procédé pour l'extinction et l'enlèvement du coke, caractérisé en ce que : le coke incandescent sortant du four est projeté dans
 20 un récipient collecteur d'extraction, à parois ajourées, qui se loge de la manière connue

dans l'intérieur d'un réservoir à eau mobile devant le four et peut se déplacer jusqu'au lieu de dépôt du coke indépendamment du réservoir à eau dans lequel le coke s'éteint, le- 25 dit récipient collecteur étant extrait avec le coke qu'il contient du réservoir à eau pour être ensuite envoyé, sans transbordement ou renversement, jusqu'au lieu de dépôt du coke;

2° Appareil servant à la réalisation du pro- 30 cédé suivant 1°, caractérisé par l'établissement d'un récipient d'extraction à parois ajourées, muni d'un égouttoir pouvant pivoter, et en même temps par l'établissement d'un réservoir à eau mobile devant les cornues et de dimen- 35 sions correspondant à celles du récipient d'extraction, ces deux récipients étant absolument indépendants l'un de l'autre et pouvant se déplacer distinctement.

Raison sociale : ADOLF BLEICHERT & C^o.

Par procuration :

MARILLIER et ROBELET.

Fig. 2

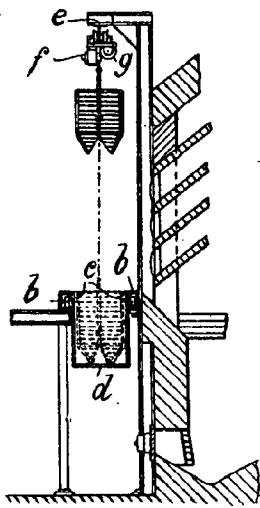


Fig. 1

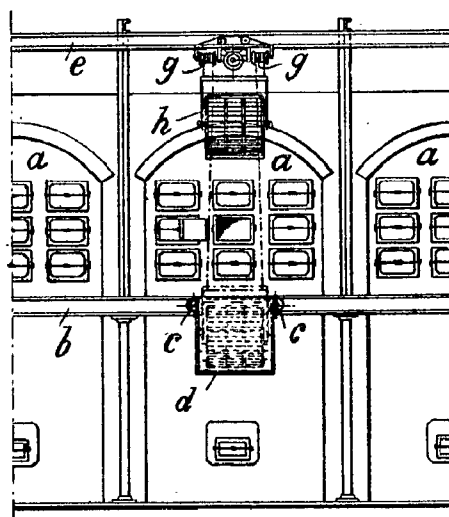


Fig. 3

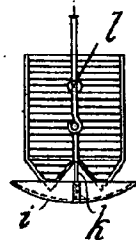


Fig. 4

